PRE-ALERTE JAUNE CYCLONIQUE en cours à La Réunion

Direction Interrégionale à la Réunion 50, Boulevard du Chaudron 97490 Sainte-Clotilde Tél : 0262 92 11 00

Fax Exploitation: 0262 92 11 48 Fax Direction: 0262 92 11 47



BULLETIN DE VIGILANCE VENTS FORTS (page 1/2)

Bulletin Nr: 4

Emis le: 07/03/21 à 07:52 locales.

Valable à partir du dimanche mars à 07 h 30 locales.

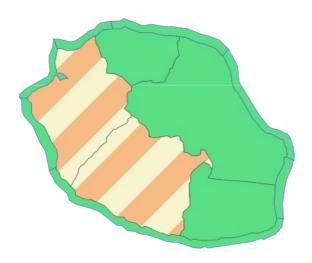
Le vent de secteur ouest va progressivement perdre en intensité en journée. Même s'il reste vigoureux sur l'ouest et le sud, les valeurs seront inférieures à 100 km/h.

Voici quelques mesures enregistrées la nuit dernière.

126 km/ au Maïdo 114 km/h au volcan 81 km/h à Gillot 96 km/h à La Pointe-des-trois Bassins.

Ce bulletin est le dernier pour cet épisode.

La vigilance sera levée à 10h00 locales.



Direction Interrégionale à la Réunion 50, Boulevard du Chaudron 97490 Sainte-Clotilde

Tél: 0262 92 11 00

Fax Exploitation: 0262 92 11 48 Fax Direction: 0262 92 11 47



BULLETIN DE VIGILANCE VENTS FORTS (page 2/2)

Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation météorologique en écoutant les informations diffusées dans les médias par Météo-France et les autorités.

Dans la mesure du possible :

- Restez chez vous.
- Mettez-vous à l'écoute de vos stations et radios locales.
- Prenez contact avec vos voisins et organisez-vous.

En cas d'obligation de déplacement :

- Limitez-vous au strict indispensable en évitant, de préférence, les secteurs forestiers.
- Limitez votre vitesse sur route, en particuliers si vous conduisez un véhicule ou un attelage sensible aux effets du vent.
- Signalez votre départ, votre destination et votre arrivée à vos proches.

Pour protéger votre intégrité et votre environnement proche :

- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés .
- Soyez vigilants face à l'envol et aux chutes possibles d'objets divers, tels que branches, tôles, panneaux,...
- N'intervenez en aucun cas sur les toitures et ne touchez pas à des fils électriques tombés au sol.
- Ne sortez pas en mer, renforcez les amarres des bateaux à quai.
- Ne vous promenez pas en forêt, sur le littoral ou sur les plages.
- Prevoyez des moyens d'éclairage de secours et faites une réserve d'eau potable.
- Si vous utilisez un dispositif d'assistance médicale (respiratoire ou autre) alimenté par l'electricité, prenez vos précautions en contactant votre établissement de santé ou votre association de prise en charge.

Site internet de Météo-France : www.meteo.re